

Budget Séguin

L'industrie inquiète par les mesures annoncées

Rouyn-Noranda, le 16 juin 2003 — Le budget de transition prononcé le 12 juin 2003 par M. Yves Séguin a annoncé une réduction de 25 % de deux importantes mesures fiscales qui touchent directement l'industrie minière, soit le crédit d'impôt relatif aux ressources et la déduction additionnelle relative aux actions accréditives. Ces réductions risquent considérablement de mettre en péril la relance toute récente des activités d'exploration minière au Québec.

Ces mesures fiscales ont, jusqu'à ce jour, apportées des dividendes tangibles à l'industrie. À titre d'exemple, le crédit d'impôt relatif aux ressources a contribué à prolonger de 5 ans l'exploitation de la mine Troï lus et ainsi à maintenir des emplois de qualité et une activité économique importante pour cette région du Nord du Québec.

Au cours des prochaines semaines, l'AEMQ entend démontrer au gouvernement que de telles mesures ne doivent pas être considérées comme une dépense mais plutôt comme un investissement ayant des retombées immédiates sur l'économie des régions ressources et de tout le Québec. En effet, en générant des activités d'exploration et en contribuant à renouveler les ressources minières, elles ont un impact direct sur l'emploi et constitue un effet de levier majeur pour l'économie.

De concert avec le gouvernement, l'AEMQ désire contribuer à l'élaboration d'un régime fiscal permettant l'établissement d'une stratégie à long terme afin de maximiser les retombées des investissements réalisés par les entreprises et le gouvernement. Le Québec occupe une place de choix sur l'échiquier minier mondial mais il doit continuer à faire des efforts importants pour demeurer attrayant auprès des intervenants et des investisseurs de l'industrie. Nous devons donc nous concerter rapidement afin de s'assurer que le Québec demeure un joueur compétitif dans un secteur en perpétuel évolution.

- 30 -

Source : Pierre Bérubé, ing., président
Renald Gauthier, géol. D.E.S.S., directeur général
Association de l'exploration minière du Québec
Tél. : (819) 762-1599